

[Text]

with the copyright white paper, an examination of it, rather than introduce legislation directly.

**M. Masse:** Le gouvernement est conscient de l'importance et de l'urgence de réformer la loi. Cela a été mentionné dans le discours de M. Wilson, le 8 novembre, et j'en ai parlé dans mon propre texte. Mais il faut également tenir compte, à cette occasion, du grand nombre de parties qui s'intéressent à ce projet de loi. Le nombre de mémoires envoyés au Comité confirme ce que je viens d'avancer. C'est un projet de loi fort complexe, et les parties intéressées méritent d'être consultées avant que le gouvernement ne tranche au moyen d'un projet de loi.

Voilà pourquoi nous croyons que la consultation est nécessaire. Elle est même primordiale, à cause de la gamme diversifiée des intérêts en jeu qui envisagent différentes solutions au problème. Les opinions, comme vous pourrez le constater au cours des prochains jours, sont concurrentes et divergentes. Elles sont exprimées par les tenants de différentes tendances dans notre population.

Si nous voulons avoir un projet de loi qui fasse autant que possible le consensus, qui apporte une réforme équitable, il est nécessaire de consacrer quelques mois à ce processus de discussion en comité.

Il est urgent qu'on ait une loi adéquate, et j'ai plaidé cette cause il y a quelques minutes.

• 1615

La réforme doit également s'effectuer dans le cadre de discussions appropriées. C'est pourquoi nous avons préféré, d'une part, soumettre le Livre blanc de l'ancien gouvernement, ce qui est un précédent, mais quand même assurer une consultation. Nous croyons que la loi sera d'autant meilleure et qu'elle rencontrera ses objectifs, que les gens qui ont des points de vue à exprimer auront eu l'occasion de le faire. Le Comité retenant certains points de vue, en rejetant d'autres, si possible, remettra son rapport au Parlement, avant la fin de cette présente session, c'est-à-dire avant la fin de juin, pour que le ministère et le ministre puissent présenter son mémoire au gouvernement et assurer au ministère de la Justice le plus court délai, mais quand même le délai nécessaire, pour rédiger le projet de loi.

S'il arrive que vous ne pouvez pas rencontrer l'objectif du mois de juin, je pense que tout le monde devra vivre avec un autre objectif. Mais si c'était possible, compte tenu de votre question et de votre préoccupation concernant l'urgence de la question, je crois que nous aurions gagné quelques mois dans le processus législatif sans pour autant avoir privé les gens d'une consultation nécessaire.

**Mr. Edwards:** Speaking personally, I think it is a great opportunity to learn so much about not only the technology but also the philosophy that underlies this very, very complex and yet very vital area.

You referred in your reply to Mr. Rompkey to the technological revolution that has occurred over the past 20 years and how that has moved very quickly to deprive authors, in one way or another, of their rightful rewards. I wonder what your

[Translation]

le droit d'auteur au lieu de présenter directement un projet de loi.

**Mr. Masse:** The government is aware of the importance and urgency of amending the law. This was mentioned in Mr. Wilson's speech, on November 8th, and I refer to it in my own statement. But we must also take into consideration the large number of people who are interested in this bill. The number of briefs that have been sent to the committee confirm what I have just said. It is a very complex bill and the concerned parties deserve to be consulted before the government decides on a bill.

That is why we feel consultation is necessary. It is even essential, given the wide range of interests and the various solutions to the problem. As you will find in coming days, there are concurrent and divergent opinions. They are expressed by people who have different viewpoints.

If we wish to have a bill that is as close as possible to consensus, and which results in a fair reform, it is necessary to devote a few months to this discussion in committee.

It is urgent that we have an adequate law and I pleaded for this a few minutes ago.

This reform must also be made within the framework of appropriate discussions. This is why we have preferred to submit the white paper of the former government, which is a precedent, but to ensure consultation. We believe that the law will be much better and that it will meet the objectives, if people who have viewpoints to express have had the opportunity to do so. The committee will retain certain viewpoints, reject others, and submit its report to Parliament before the end of this session, namely before the end of June, so that the department and the Minister can present their brief to the government and give the Department of Justice the shortest time frame, but still the necessary time, to draft the bill.

If you are not able to meet this objective by the month of June, I think that everyone will have to live with another objective. But if it were possible, given your question and your concern about the urgency of the issue, I think we would have gained several months in the legislative process without having deprived people of the necessary consultation.

**M. Edwards:** Pour ma part, je pense que c'est une occasion en or d'apprendre non seulement la technologie, mais aussi la philosophie à la base de cette question très complexe et très vitale.

Dans votre réponse à M. Rompkey, vous avez parlé de la révolution technologique des 20 dernières années, et de la façon dont les auteurs ont été très rapidement privés de leur juste récompense. Selon vous, comment pourrions-nous rédiger